



Communauté de Communes
Paysans Forêts et Patrimoine

NOUVEAU

POUR LA RENTREE PROCHAINE
INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN LIGNE
POUR LES MERCREDIS DE SEPTEMBRE
ET OCTOBRE AUX ACCUEILS DE
LOISIRS

MODALITES D'INSCRIPTION :

DU 17 JUILLET

AU 25 AOÛT 2023



REGLEMENT A DEPOSER AVANT LE 25 AOÛT 2023

(sous enveloppe cachetée au nom de l'enfant)

Lexique

Partons sur de bonnes bases en utilisant tous un vocabulaire commun !

1. Inoé :

C'est l'application web qui permet de gérer et administrer l'extrascolaire, grâce à une simple connexion Internet.

2. Inscription :

Indication par la famille du centre de loisirs souhaité.

3. Activités :

Il s'agit du terme pour désigner un centre de loisirs :

Ex : Nogent-sur-Vernisson - Automne - 23/24

4. Réservation :

Indication par la famille des jours de présence souhaités.

5. Modifier/ajouter/supprimer :

Comme le spécifie le règlement intérieur, toutes modifications, ajouts et/ou suppressions sont possibles dans un délai de 8 jours pour les mercredis et un délai de 10 jours pour les vacances.

Contacts

VOTRE ENFANT FRÉQUENTE OU VA S'INSCRIRE SUR LE CENTRE DE LOISIRS :

DE LORRIS, THIMORY, VARENNES

Contact : Valérie COLAPINTO

02.38.92.64.08

accueil.jeunesse@comcomcfg.fr



**DE NOGENT-SUR-VERNISSON,
CHÂTILLON-COLIGNY, MONTCRESSON,
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS**

Contact : Claudine HOMMEY

02.38.96.76.10

accueil.alsh@comcomcfg.fr



CENTRES DE LOISIRS

MERCREDIS

Un espace famille
... pour quoi faire ?

La Communauté de Communes a coordonné l'achat du logiciel iNoé pour les communes adhérentes et pour elle-même afin de permettre aux familles de procéder aux inscriptions via un portail familles où les données indiquées par vos soins seront partagées.

A terme, une gestion simplifiée, un accès rapide, toutes les informations au même endroit, ou vous voulez et quand voulez !



santé
famille
retraite
services



Je n'ai pas de compte sur l'espace famille inoé ...



ÉTAPE 1

Rendez-vous sur le site internet de la 3CFG www.comcomcfg.fr et cliquez sur le bouton



en haut à droite pour accéder à l'Espace Famille.

ÉTAPE 2

Créez un compte et saisissez l'ensemble des informations demandées «familles» et «enfant», et rendez-vous ensuite à **l'étape 3**.

J'ai déjà créé mon compte mais je n'ai pas chargé mes documents

ÉTAPE 3

Chargement de vos pièces justificatives dans la rubrique «mes documents».

Les documents à mettre en ligne :

- Attestation d'assurance extrascolaire
- Copie des vaccins du carnet de santé
- Justificatif quotient familial (Caf ou MSA)

ÉTAPE 4

Une fois ces documents mis en ligne par vos soins, **votre compte sera validé par nos services** et vous pourrez **procéder à l'inscription**.

Rendez-vous ensuite à **l'étape 5**.



Cette procédure d'inscription dématérialisée est obligatoire. Il n'y aura plus de dossier papier.

J'ai déjà créé mon compte et chargé tous mes documents

ÉTAPE 5

Inscription possible au centre de loisirs souhaité.

ÉTAPE 6

Réservation des jours souhaités.

ÉTAPE 7

Consultez régulièrement votre compte pour voir si les réservations sont confirmées.

ÉTAPE 8

Possibilité de modifier/ajouter/supprimer en ligne jusqu'au délai prévu par le règlement.

Des listes d'attente peuvent être mise en place en raison de la capacité limitée.